

**VILLE DE FIGEAC**  
**SERVICE MUNICIPAL DE L'EAU ET DE**  
**L'ASSAINISSEMENT**  
**RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE**  
**SUR L' EXERCICE 2009**

ETABLI EN APPLICATION DE L'ARTICLE 73 DE LA LOI DU 02 FEVRIER 1995 (DITE « LOI SUR L'EAU »), SON DECRET D'APPLICATION DU 06 MAI 1995.  
DECRET ET ARRETE DU 02 MAI 2007, RELATIF AUX RAPPORTS ANNUELS SUR LE PRIX ET LA QUALITE DES SERVICES PUBLICS D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT.

Le service de l'eau et le service assainissement de la Ville de FIGEAC étant gérés en régie directe, il est constitué un rapport unique sur les deux services qui sera annexé à la délibération du Conseil Municipal et mis à disposition du public dans les quinze jours suivant son adoption.

**I - LE SERVICE PUBLIC DE L' EAU POTABLE**

**1. INDICATEURS DE PERFORMANCE**

**A - Points de prélèvement :**

<b>Points de prélèvement</b>	<b>Production 2009</b>	<b>Volume vendu (Rôles 2009)</b>
Rivière CELE : station de PRENTEGARDE	<b>698 770 m3</b>	<b>571 428 m<sup>3</sup></b>
Variation par rapport à 2008	- 7,38%	- 1,82 %

Le ratio **Produit vendu / Production totale est donc de 81,78 %** (il était de 77,14 % en 2007).

## **B – Indicateurs spécifiques du réseau d'eau potable:**

En 2009, les travaux ont consisté en:

- du renouvellement de réseau pour une longueur de 200 m: Contournement de Figeac (Trintignac) et aménagement Zone Industrielle de l'Aiguille et le remplacement de 530 compteurs.

- une réserve incendie de 120 m<sup>3</sup> a été installée sur la zone industrielle de l'Aiguille.

1.	Nombre d'abonnés	<b>6023</b>
	Nouveaux branchements réalisés	<b>9</b>
	Nouveaux compteurs installés en 2009	<b>30</b>
	Nombre de relevés intermédiaires	<b>32</b>
	Poteaux incendie normalisés installés	<b>0</b>
	Données relatives à la qualité des eaux	<b>Voir Chapitre C</b>
2.	Taux moyen de renouvellement des réseaux correspond au quotient de la moyenne annuelle du linéaire de réseaux renouvelés au cours des cinq dernières années par la longueur du réseau.	<b>1.07 %</b>
	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale du réseau AEP (compris entre 0 et 100 points) L'indice retenu est <b>10 points</b> permettant de localiser et d'identifier des interventions (réparations, purges, travaux de renouvellement...)	<b>10 points</b>
3.	La durée d'extinction de la dette de la collectivité est égale au rapport entre l'encours total de la dette pour financer les installations et l'épargne brute annuelle.	<b>2 ans</b>
4.	Taux d'impayés au 31 décembre 2009 sur les factures émises au titre de	<b>11,33 %</b>

	l'année N-1	
	Indice linéaire des volumes non comptés	<b>0</b> (tout est comptabilisé)
5.	Nombre de réclamations écrites	<b>15</b>
	Indice linéaire de pertes en réseau (dont fuites, interventions pompiers, purges...)	<b>3.13</b> <b>m3/km/jour</b>
6.	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau (compris entre 0 et 100 %)  L'indice retenu de <b>40 %</b> correspond à l'avis de l'hydrogéologue rendu sur les périmètres de protection de Prentregarde.	<b>40 %</b>
7.	Fuites réparées sur le réseau de distribution	<b>50</b>
	Branchements plomb supprimés et mis aux normes.	<b>30</b>
8.	Délai maximal d'ouverture d'un branchement neuf (hors délai de réalisation des travaux)	<b>48 h</b>

### **C - Données relatives à la qualité de l'eau :**

Le contrôle sanitaire est assuré par la DDASS du Lot.

- Station de Prentregarde et réseau desservi par Prentregarde : 24 prélèvements.

## Conclusions :

- Nitrates :	Toutes les valeurs sont conformes à la norme ; (Teneur moyenne en nitrates : 11,18 mg/l)
- Dureté :	Eau très peu calcaire (dureté moyenne de 3,16° F)
- Paramètres bactériologiques :	Eau de bonne qualité, 100 % de conformité.
- Pesticides :	Pas de dépassement de la norme

Figure en annexe 1 la copie du bilan DDASS pour l'eau distribuée en 2009 sur l'unité de production de la Mairie de Figeac.

### **D- Projets mis en place**

Le bureau d'étude IRH a établi un diagnostic de la station d'eau potable de Prentegarde en juillet qui souligne sa vétusté mais également le fait qu'elle peut être réhabilitée et mise aux normes en maintenant son fonctionnement.

Le Cabinet Gaxieu poursuit sa mission de maîtrise d'œuvre sur l'interconnexion avec Capdenac-Gare avec la réalisation de deux puits dans le champs captant (suivi hydrogéologique GINGER, forages résurgence, analyses par le Conseil Général du Lot).

## **2. INDICATEURS FINANCIERS**

### **Le prix de l'eau :**

➤ **Modalités** : la consommation d'eau fait l'objet d'une facturation annuelle (comportant deux échéances) après le relevé des compteurs par les employés du service dans la période courant du mois d'octobre au mois de décembre. La facturation aux abonnés a été adressée pour paiement début janvier 2010 et début avril 2010.

➤ **Eléments relatifs au prix du m<sup>3</sup>** : la tarification se décompose comme suit :

- Abonnement eau :	23,45 € H T / an
- Redevance eau :	1,448 € HT le m <sup>3</sup>
- Redevance Pollution Domestique :	0,195 € HT le m <sup>3</sup>
- Taxe Modernisation des Réseaux de Collecte	0,155 € HT le m <sup>3</sup>
- T.V.A :	5,50 %

Evolution du 01.01.2009 au 01.01.2010 : Voir en annexe 3 le comparatif de facturation sur la base de 120m<sup>3</sup>.

Pour 2009, la tarification a connu **une évolution de 3 %** : soit de 1,406 € le m<sup>3</sup> à **1,448 € HT le m<sup>3</sup>**.

➔ **Le produit de vente de l'eau (hors abonnement) s'est élevé à 824 743,48 € H.T.**

### **3. LES AUTRES INDICATEURS FINANCIERS**

#### **- Etat de la dette**

L'état de la dette au 31.12.2009 se décompose comme suit :

• Dette à l'origine	126 261 €
• Dette au 31.12.2009	66 692 €
• Annuité au 31-12-2009	15 874 €
o dont intérêts	2 769 €
o et capital	13 105 €

#### **- Travaux et investissements réalisés sur le dernier exercice budgétaire (2009) : HT**

##### a - Matériel

- Matériels pompes	<b>3 117 €</b>
- Matériel informatique	<b>3 494€</b>

##### b - Extensions réseau : **357 537€**

dont :

- Remplacement chaudière station	6 434 €
- Etude et forages sécurisation Capdenac	158 700 €
- Extensions diverses	70 508 €
- Réseau déviation – Secteur l'Aiguille-	53 205 €
- Sécurisation réservoirs	68 690 €

#### **- Travaux d'investissement 2009 programmés sur exercice en cours (2010) :**

- Sécurisation réservoirs	25 000 €
- Extension réseau	50 000 €
- Sécurisation station	168 300 €

## **2. LE SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT**

### **1. INDICATEURS TECHNIQUES**

Ces informations sont définies par l'article 16 du décret n°94.469 du 3 juin 1994 relatif à la collecte et au traitement des eaux usées.

#### **DIAGNOSTIC DU SYSTEME D'ASSAINISSEMENT :**

Dans le cadre de son appui technique aux maîtres d'ouvrage de stations d'épuration, le S.A.T.E.S.E. du Lot a établi quatre rapports d'intervention suite aux visites réalisées en février, avril, juillet et novembre 2009.

L'autosurveillance réglementaire mensuelle, comprenant des prélèvements effectués par le personnel du service assainissement, les analyses effectuées par le laboratoire départemental d'analyses, le transport et la validation des résultats par le S.A.T.E.S.E., complètent le suivi du fonctionnement de la station d'épuration et du réseau assainissement.

Les principales conclusions relevées dans le rapport d'intervention réalisé du 24 au 25 mars 2009 font apparaître que le volume journalier reçu sur la station d'épuration correspond à 77 % de sa capacité hydraulique. Le flux polluant s'élève à 3470 équivalents habitants.

La quantité de matières de vidange reçue sur la station d'épuration est de 1075 m<sup>3</sup> en 2009.

1069 m<sup>3</sup> provenant d'un apport des lixiviats du Centre d'Enfouissement Technique de Nayrac du SYDED ont également été traités sur le site.

## CHARGE ET EFFICACITE DE LA STATION (RAPPORT DE 2009-SATESE) :

	Volume m <sup>3</sup>	D B05 (*) kg/j	D CO (*) kg/j	ME.S (*) kg/j
Charge organique nominale	3 360	1 120	2 240	1 120
Charge reçue	942	208	548	882
Charge rejetée		24	68	62
Charge éliminée		184	480	820
Efficacité		89 %	82 %	93 %

(\*) D B05 = demande biochimique en oxygène sur 5 jours

(\*) D CO = demande chimique en oxygène

(\*) ME.S = matières en suspension

## OBJECTIFS ET MOYENS MIS EN PLACE :

La construction de la station d'épuration de 17 500 éq/hab par OTV se poursuit.

Les entreprises Capraro et Quercy Entreprise ont réalisé fin 2008 et début 2009 la mise en séparatif et le renforcement du réseau pluvial du quartier des Miattes.

## 2. INDICATEURS SPECIFIQUES AU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Les travaux 2009 ont permis le renouvellement de 411 m (Avenue Pierre et Marie Curie, Rue du Docteur Bonafé) et la pose de 100 m (Lotissement Bataillé Nord) de canalisation assainissement.

1.	Nombre d'abonnés raccordés au réseau d'assainissement collectif.	<b>5239</b>
2.	Taux moyen de renouvellement des réseaux	<b>0.52 %</b>
	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale de réseaux de collecte des eaux usées (compris entre 0 et 100 points). L'indice retenu est de <b>10 points</b>	<b>10 points</b>

	permettant de localiser et de décrire tous les ouvrages annexes (postes de relèvement, déversoirs...)	
3.	La durée d'extinction de la dette de la collectivité est égale au rapport entre l'encours total de la dette pour financer les installations et l'épargne brute annuelle.	<b>Inférieure à 1 an</b>
	Conformité de la collecte des effluents, des équipements des stations d'épuration et de la performance des ouvrages d'épuration	<b>Oui Voir Annexe 4</b>
4.	Taux de boues	<b>100 % de conformité vis-à-vis de la filière utilisée</b>
5.	Nombre de réclamations écrites	<b>3</b>
	Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers	<b>0</b>
6.	Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage par 100 km de réseau	<b>5,9</b>
7.	Conformité des performances des équipements d'épuration	<b>oui</b>
8.	Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées (compris entre 0 et 120 points)  L'indice retenu est de <b>20 points</b> et correspond à l'identification sur plan des points de rejets potentiels aux milieux récepteurs.	<b>20 points</b>

### 3. INDICATEURS FINANCIERS

#### A - Prix de l'assainissement :

➔ **Modalités de tarification eau et assainissement**: la facturation assainissement est conjointe à la facturation d'eau et assise sur la consommation relevée. Elle fait apparaître **un prix global (toutes taxes confondues) du m<sup>3</sup> d'eau assainie de 3,572 € TTC (abonnement compris)** pour 2009.

Pour 120 m<sup>3</sup> d'eau assainie, le montant total est de 406,32 € HT soit 428,68 € TTC abonnement compris (voir annexe 2 pour une facturation fictive de 120 m<sup>3</sup>).

La tarification se décompose comme suit :

- Abonnement assainissement :	14,11 € H T / an
- Redevance assainissement :	1,275 € HT le m <sup>3</sup>
- T.V.A :	5,50 %

➔ **En 2009 le produit de la redevance assainissement (hors abonnement) s'élève à 610 138 € € HT.**

#### ➔ **Evolution du 01.01.2009 au 01.01.2010**

Dans le cadre du budget primitif 2009 **le prix de l'assainissement a été augmenté de 3 %** par rapport à 2008 : soit de 1,238 € à 1,275 € HT le m<sup>3</sup>.

#### B - Autres indicateurs financiers :

##### - Dettes du service :

L'état de la dette du service assainissement s'établit comme suit au 31.12.09 :

- Dette à l'origine : 1 403 750 €
- Dette au 31.12.2009 264 671 €
- Annuité 31.12.2009 55 115 €
  - dont intérêts : 8 448 €
  - et capital : 46 667 €

**- Gros travaux d'investissement réalisés sur l'exercice 2009 H.T. :**

a - <u>Acquisition de matériel divers</u> : (pompes)	5 969 €
b – <u>Travaux</u> :	2 123 689 €
dont :	
- SDA / opération E : Avenue de Toulouse	165 336 €
- Extension diverses (Place Champollion)	137 713 €
- STEP (construction)	1 719 422 €
- Bassin d'orage	101 217 €

**-Travaux d'investissement 2009 programmés sur l'exercice en cours (BP 2010)**

- STEP Travaux	3 724 500 €
- SDA (solde opération E)	24 000 €
- Bassin d'orage	98 000 €
- Divers réseaux	30 000 €

**Gros Consommateurs du service de l'Eau et de l'Assainissement**

En 2009, les plus gros consommateurs (Eau et Assainissement confondus) étaient :

<b>Etablissement</b>	<b>Consommation 2009</b>	<b>Montant acquitté eau + assainissement + abonnements + taxes</b>
Hôpital	13 528 m <sup>3</sup>	39 012,91€ TTC
Société Nouvelle LARNAUDIE	17 471 m <sup>3</sup>	43 016,42 € TTC
Lycée Champollion	5207 m <sup>3</sup>	17 046,13 € TTC
Clinique Font Redonde	5 448 m <sup>3</sup>	17 756,47 € TTC
Logements foyers	5328 m <sup>3</sup>	17 315,55 € TTC
Surgié	4446 m <sup>3</sup>	13 529,01 € TTC
Ratier Figeac	4 607 m <sup>3</sup>	14 275,87 € TTC

***Annexe 1 : Analyse de l'eau : Bilans DDASS***

***Annexe 2 : Exemple facturation 2009***

***Annexe 3 : Rapport SATESE***

***Annexe 4 : Rapport DDT sur la conformité globale de l'agglomération***

***Annexe 5 : Taxe de dépotage des matières de vidange***

***Annexe 6 : Arrêté du 2 mai 2007***